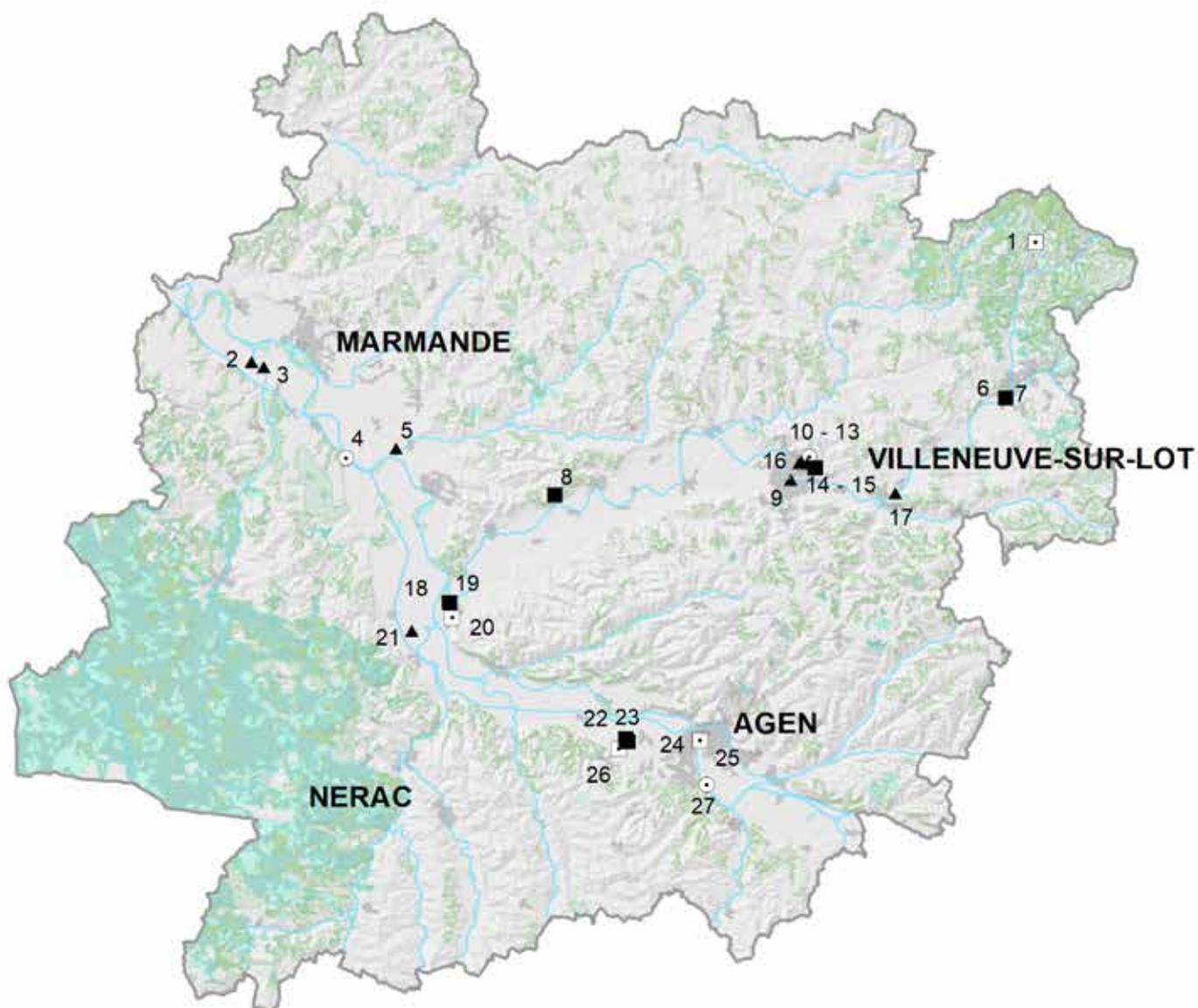


NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	2	0
----------	----------	----------	----------



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
027953	AGEN	Lycée de Beaudre	JACQUES Philippe	BEN	SD	25	281
027897	AGEN	5 Allée Pomarède	MIGEON Wandel	INRAP	FP	24	283
027748	AIGUILLON	Rue Debussy	HANRY Alexandra	INRAP	FP	20	285
027840	AIGUILLON	Allées Charles de Gaulle	EPHREM Brice	EP	FP	18	287
027843	AIGUILLON	Rue Hoche	GERARDIN Cédric	EP	OPD	19	288
027870	BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE	La Borie del Rey	LANGLAIS Mathieu	CNRS	FPr	1	288
027819	BOÉ	Tour Lacassagne	SOULARD Laura	BEN	RA	27	289
027815	BUZET-SUR-BAÏSE	Carrière SDC	BARDOT Xavier	INRAP	OPD	21	290
028016	FAUILLET	Sablère	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	5	291
027927	GAUJAC	Loustiere – Carrière de Gaujac	FOUERE Pierrick	INRAP	OPD	2	292
027922	LAPARADE	Rue des Séchoirs	Gineste Marie-Christine	INRAP	FP	8	293
027845	LE MAS-D'AGENAIS	Collégiale Saint-Vincent	CARAIRE Gabriel	EP	PRS	4	293
028000	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Champs du Midi Est	BARDOT Xavier	INRAP	FP	22	294
027813	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Combis	HANRY Alexandra	INRAP	FP	26	296
028002	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	TAG - Métalé	LOEUIL Pascal	INRAP	FP	23	297
027992	SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT	Château de Ferrassou	HERICOTTE Ludovic	INRAP	OPD	17	297
027880	SAINT-VITE	Moulin de Saint-Vite	MAGES Séverine	EP	FP	6	297
027963	SAINT-VITE	Seuil, écluse et moulin	MIEJAC Emmanuelle	INRAP	OPD	7	298
027847	VILLENEUVE-SUR-LOT	Anglade	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	13	299
027826	VILLENEUVE-SUR-LOT	Eysse	HANTRAIS Juliette	DOC	PI	11	300
027945	VILLENEUVE-SUR-LOT	27 rue Montplaisir HR 98	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	10	300
027693	VILLENEUVE-SUR-LOT	Monplaisir	HANRY Alexandra	INRAP	FP	12	300
027842	VILLENEUVE-SUR-LOT	Ressigné Haut KM121-127pLots a et B	SILHOUETTE Hélène	INRAP	FP	14	302
027946	VILLENEUVE-SUR-LOT	44 Place Lafayette	LEGAZ Amaia	EP	OPD	9	303
027957	VILLENEUVE-SUR-LOT	Chemin de Rouquette LB216-224	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	16	303

AGEN
Lycée Jean-Baptiste de Baudre

Le lycée Jean-Baptiste de Baudre occupe un vaste espace situé à la limite sud-ouest de l'antique *Aginnum*. Il a été le cadre, depuis le XVIII^e siècle, de nombreuses découvertes archéologiques couvrant toute la période gallo-romaine.

A la fin de l'année scolaire 2019/2020 le plateau sportif du lycée a été entièrement restructuré entraînant la reprise de l'ensemble des réseaux sous-jacents. Le creusement des tranchées, préalable à l'installation des regards et des canalisations à un mètre de profondeur, a permis de faire un certain nombre d'observations stratigraphiques qui viennent compléter et renforcer l'histoire de cette partie de la ville antique.

L'élément majeur mis au jour lors de cette opération correspond à une voirie en galet, orientée est/ouest d'une emprise de 7 m de large et qui a été reconnue en divers points sur une centaine de mètres de long. Ce *decumanus* de la ville antique est bordé au sud par de gros moellons de calcaire et il semble marqué dans sa partie ouest la fin de l'urbanisation sud de la ville antique. Sa bordure nord est délimitée par un mur en petit appareil régulier avec arase de briques qui pourrait dater du second siècle.

Cette voirie est désaffectée au Bas Empire puisqu'une salle avec un hypocauste à pilettes est édifiée au-dessus, en appendice du mur en petit appareil avec arase de brique. Partiellement fouillée, elle offre une emprise nord/sud de 4,30 m, son *praefurnium* de 0,50 m de large était abrité par un appentis comme en témoigne la base de mortier mise au jour dans son alignement extérieur.

La première phase d'occupation a été détectée dans la partie est du chantier dans le prolongement

des vestiges mis au jour en 2004 lors d'un diagnostic réalisé avant la construction d'un bâtiment faisant la jonction entre deux ailes distinctes du lycée (Jacques, Ph., Agen - Lycée Jean-Baptiste de Baudre, rapport de diagnostic, INRAP, 2004). Cette phase est matérialisée par un niveau continu de fragments d'amphores, de galets et de tuiles, témoignages d'un niveau de circulation peut être lié à des bâtiments à structure légère. Au sein de ce sol, situé à 1 m de profondeur, une demi amphore Dressel 20 a été dégagée. Elle devait servir de stockage au sein des entrepôts de la première zone portuaire. Lors de son abandon cette structure a été transformée en dépotoir comme en témoignent les nombreuses poteries retrouvées à l'intérieur.

Cette intervention a permis de confirmer les trois phases d'occupation successives anciennement observées. De la zone portuaire qui s'est implantée dans le courant du règne d'Auguste à l'occupation du Bas Empire, ce qui est assez rare à Agen, en passant par la réorganisation du site au second siècle, lors du déplacement du port au sud de l'agglomération, avec l'implantation de bâtiments dont la destination est encore incertaine (publics ou privés). La découverte majeure de cette opération concerne le *decumanus* le plus au sud de l'agglomération antique et qui s'intègre parfaitement dans la trame viaire proposée (Jacques, Ph. 2017).

Jacques Philippe

- Jacques Ph. Agen antique (Aginnum) - Du règne d'Auguste au début du Moyen Age (30 A.C. à 500 P.C.), dans Sandrine Lavaud *Atlas Historique des villes de France*, Agen Notice générale, p. 98 à 119, Bordeaux, Ausonius mai 2017.



Agen - En haut : hypocauste du Bas Empire ; en bas à gauche : bord sud du decumanus ; en bas à droite : amphore Dressel 20

Antiquité,
Haut-Empire

AGEN 5 Allée Pomarède

A Agen, un diagnostic archéologique a été réalisé en amont de la construction d'une extension du Lycée Jean-Baptiste de Baudre. Le projet est implanté sur le territoire communal d'Agen au sud-ouest du centre historique.

Le diagnostic a été réalisé en deux phases entre les mois de juin et juillet dans l'enceinte du Lycée Technique où les vestiges d'un quartier antique de la partie sud occidentale d'*Aginnum* ont été mis au jour. L'étude décrit plusieurs états de construction d'une chaussée assimilée à un *cardo* dans ce quartier urbain

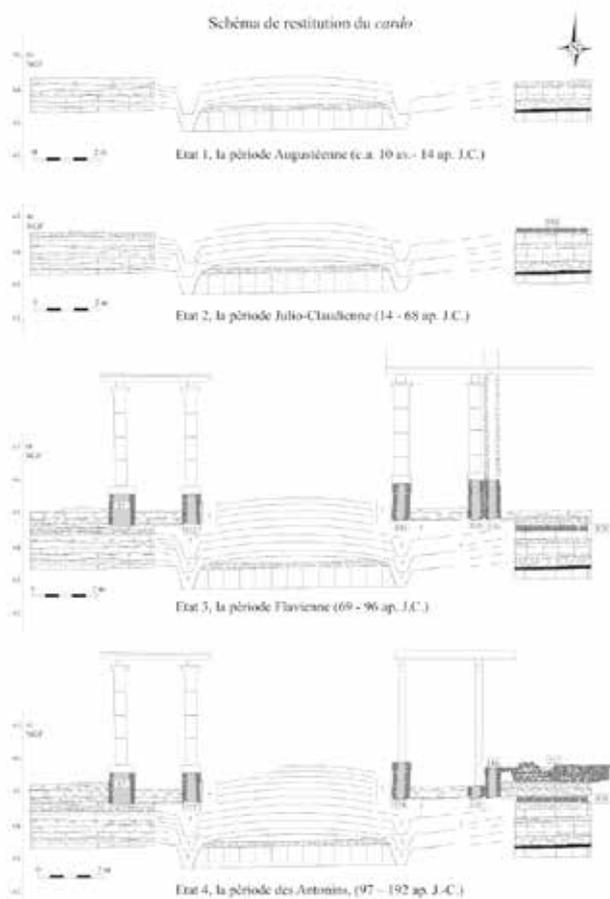
antique. Il présente une utilisation marquée par des réaménagements importants dont un rétrécissement de la chaussée. Elle apparaît bordée de part et d'autre par des trottoirs réservés à la circulation des piétons. Ils étaient abrités des intempéries par des portiques soutenant l'avancée des étages d'immeubles riverains à l'ouest. Des modifications d'une partie du portique oriental de la chaussée ont ensuite été réalisées au profit de l'ouverture d'un passage perpendiculaire sur le trottoir. Elles se rapportent à l'empiètement du domaine privé sur le domaine public

marquant la progressive annexion des constructions riveraines. Le premier état de la chaussée constitue un élément du réseau viaire antique d'*Aginum*. Les trois sondages profonds qui ont été réalisés sur le site n'ont pas permis d'identifier les fossés qui devaient longer le premier état de construction de la voie sous le règne de l'empereur Auguste. Toutefois l'altimétrie des premiers aménagements de sols d'occupations établis de part et d'autre de l'espace consacré à la chaussée apparaît équivalente. L'étude du mobilier conservé au sein de leur matrice sédimentaire confirme la chronologie. Les sols structurés évoquent une activité métallurgique particulièrement intense. Leurs aménagements débutent sur les dépôts alluviaux mis en place au sein de la plaine inondable de la Garonne. La chaussée fut progressivement exhauscée avec trois recharges de lits de galets de rivière et de grave sableuse durant la période Julio-Claudienne. Sa largeur a probablement été maintenue. Les aires d'activités augustéennes ont été exhauscées avec des sols d'occupation témoignant aussi d'activités associées à la métallurgie et à l'artisanat du verre.

L'urbanisme Julio-claudien apparaît toutefois lacunaire compte tenu de l'absence de fouille sous les niveaux d'occupation flaviens. Durant la période flavienne des remaniements d'ampleur favorisent l'équipement public et l'organisation des lotissements d'*insulae*. La chaussée mesure désormais 5,10 m de large. La surface roulante est bloquée avec des galets de rivière et de la grave alluvionnaire. Dans l'emprise du Lycée son tracé est restitué sur 62 m suivant une orientation sud-ouest / nord-est. Deux trottoirs sont répartis de part et d'autre. Ils mesurent 1,34 m de large au nord-ouest, 1,64 m au sud-ouest et 1,68 m de large au sud-est. Si l'on prend en compte la largeur de la chaussée et des trottoirs, de la façade orientale au mur occidental, le prospect de la rue s'établit à 10,05 m. La réorganisation de l'espace urbain se concrétise par une régularisation de la trame viaire conforme à l'orientation générale. La construction d'un bâtiment à moins de 0,02 m du mur de façade du trottoir oriental de la chaussée suggère qu'il a été construit postérieurement à la trame viaire tout en respectant sa limite. Cette limite traduit le peu de temps qui sépare les remaniements de la chaussée



Agen - Fig.1 : vue générale de la chaussée dans le sondage 3000 au sud de l'emprise du Lycée (cl. : W. Migeon, Inrap).



Agen - Fig.2 : schéma de restitution du cardo (cl. : W. Migeon, Inrap)

et l'établissement des *insulae*. Elles interviennent dans un contexte de fort développement économique que suggère cette période. L'amélioration du réseau viaire au sud-ouest de la ville traduit un élément dynamique dans une zone qui dut connaître sa principale phase d'expansion. Le dernier état de la chaussée au début du II^e siècle ap. J.-C. conserve deux recharges de grave sableuse formant un bombement rétréci en largeur au sommet. Les sols de circulation des trottoirs sont exhaussés. L'ouverture d'un passage permettant un accès au trottoir oriental de la chaussée a entraîné l'arasement d'une partie du portique. L'empiètement sur le domaine public se rapporte à la progressive annexion des constructions riveraines. L'angle du cheminement formait peut-être une galerie réservée à des activités artisanales. L'abandon de la voirie fut probablement progressif vers la fin du II^e siècle ap. J.-C. Le terminus post-quem est donné par les remblais remplis d'éléments issus de démolition de bâtiments. L'absence de céramique attribuables au Bas-Empire plaide également pour un abandon du site à la charnière des II^e et III^e siècles ap. J.-C. L'étude des remblais de nivellement du site témoigne de l'existence d'un espace d'exercice et d'instruction au tir à balles de guerre entre le Second Empire et la Grande Guerre pour au moins un régiment d'infanterie de la garnison. Ce pourrait être le 18^e Régiment d'Artillerie installé à proximité dans la caserne Lacuée entre 1850 et 1914.

Migeon Wandel

Premier, Second Âge du Fer,
Antiquité

AIGUILLON 9 Rue C. Debussy

Le projet de construction d'une habitation à usage individuel a donné lieu à une opération de fouille archéologique préventive. Sur une superficie totale de 2 085 m², l'opération archéologique a mis en exergue une cinquantaine de structures au sein de cette zone archéologique sensible du secteur de « La Gravisse » et « Grand Jean ». Les différentes opérations, menées depuis 2009 dans cet espace restreint entre le ruisseau du Fromadan et un talweg parallèle situé à l'est, ont démontrées une occupation diachronique depuis le premier âge du Fer à l'époque gallo-romaine.

La fouille de 2019 vient confirmer les trois phases d'occupation du site que F. Prodéo avait déjà clairement mises en évidence dans le diagnostic de 2018 et les fouilles antérieures. L'opération vient mettre en exergue la zone d'extension de l'aire sépulcrale de l'époque Hallstattienne vers le nord-ouest. Deux fosses renfermant des dépôts de mobilier correspondent aux structures funéraires de cette période (cf. fig. 1). Une quinzaine d'artéfacts (vases et objets en métal) a été identifiée dans ces fosses et prélevée afin d'être

fouillée et étudiée en laboratoire. La typologie du mobilier céramique évoque les VI^e/V^e siècles avant notre ère. Ces vestiges funéraires appartiennent donc à la nécropole de Grand-Jean qui est en relation avec l'habitat du Chastel, implanté sur la rive opposée du Fromadan, à l'ouest de celui-ci.

A partir du II^e siècle, voire de la fin du III^e siècle avant notre ère, une importante production potière se développe dans ce secteur (pots de stockage, jattes, gobelets, etc). L'opération permet de cerner l'extension septentrionale de l'atelier de potier gaulois de « La Gravisse ».

Pour cette période, plusieurs bâtiments à quatre poteaux porteurs, de plan centré et à parois décalées sont associés à l'officine. Des lambeaux de niveaux de sol et d'occupation sont également présents aux abords d'un des bâtiments laténiens. Trois fours de potiers (cf. fig 2) et une fosse de rejet de l'activité potière ont fourni un grand nombre de vases, principalement dans les niveaux d'abandon et de remblai des fosses d'accès aux structures de combustion.



AIGUILLON - 9 Rue C. Debussy -
Fig. 1 : en haut : fosse à crémation F03 en cours de fouille ; en bas : bûcher funéraire F16 en cours de fouille par carré (cl. : A. Henry, Inrap)

Pour la période gallo-romaine, la découverte de deux buchers funéraires est exceptionnelle en Aquitaine romaine (cf. fig. 1). Ces aménagements funéraires appartiennent à une nécropole du Haut-Empire qui a également livré quatre fosses à incinération dans la zone la plus septentrionale de la fouille. Ces vestiges doivent être mis en relation avec les deux fosses à crémation trouvées au diagnostic et des tombes similaires repérées sans fouille lors de la construction du stade voisin à l'est. Au moment de la Conquête Romaine, voire un peu avant, le secteur se voit, en outre, doté d'une voirie et d'une probable pile funéraire nommée « La Tourrasse », située à moins de 100 m de l'emprise de fouille. L'installation d'un espace funéraire au bord de la voie et le marqueur visuel que représente la pile mettent en exergue la vocation spécifique de cette zone périphérique de l'agglomération antique, qui se développe à environ 1 km de distance dans le bourg actuel.

Henry Alexandra



AIGUILLON - Fig. 2 : four de potiers laténien (cl. : W. O'yl, Inrap)

Haut-Empire,
Moyen Âge,

AIGUILLON

Allées Charles de Gaulle

Époques moderne
et contemporaine

Le projet « Cité scolaire Stendhal » concernait la construction d'une nouvelle extension du lycée sur une terrasse aménagée en parking à l'extrémité sud du promontoire de la ville d'Aiguillon. Il comprenait un volet relatif à la mise en place d'un puits climatique et de galeries techniques sous le bâtiment par le creusement de tranchées d'une profondeur de 3,50 m. L'opération archéologique s'est déroulée en deux temps. La surveillance de travaux a livré une proportion significative de vestiges au sein d'une emprise de 882 m², équivalente à environ la moitié de la surface totale de la terrasse. L'étude de la stratigraphie et la mise en relation des chronologies relative et absolue ont fourni un phasage du I^{er} s. ap. J.-C. à nos jours.

Un tronçon de voie nord/sud, datée de l'époque tibérienne, constitue le témoignage archéologique le plus ancien. Il a été repéré uniquement dans la partie centrale de la zone, car ces niveaux ont été recoupés au nord, par des réseaux et la tranchée de construction du lycée, et au sud par le creusement du fossé médiéval.

Après un hiatus de plusieurs siècles, une zone d'ensilage sous la juridiction de la seigneurie des Fossat (XIII^e siècle) a été mise en place. La répartition spatiale des 12 silos traduit l'existence d'une batterie dont l'étendue est partiellement reconnue, les creusements postérieurs ayant également affecté l'intégralité de la stratigraphie au nord et au sud.

Ces structures de stockage sont rapidement abandonnées pour laisser place au système défensif de la muraille sud de la bastide (XIV^e-XV^e siècle) dont

le plan de l'abbé Alis nous est parvenu. Le fossé mis au jour lors des travaux correspondrait aux douves moins profondes en avant de celles plus imposantes au droit de l'enceinte. Le retour du mur de contrescarpe à l'ouest a été également observé. Au centre de la zone, les vestiges d'une braie revêtue d'un parapet sont associés à un niveau de circulation qui bordait le surplomb du fossé.

La vocation militaire a évolué avec le remblaiement de ce système défensif et l'édification d'un boulevard d'artillerie (XVI^e-XVIII^e siècle). Un nouveau creusement a été repéré à l'ouest de la zone et le négatif marque un retour vers le nord correspondant au resserrement de la demi-lune à l'est. Ce boulevard est érigé à l'extrémité d'un glacis visible sur le plan de 1748. À cette époque, des fossés et des terrasses d'artillerie enserraient le noyau urbain.

À la fin du XVIII^e siècle, la terrasse devient une promenade arborée, les actuelles allées Charles de Gaulle. L'évolution du bâti au nord de la zone (XVIII^e-XX^e siècle) a été étudiée avec la construction du lycée Stendhal en 1965 en lieu et place du couvent qui abritait l'école primaire supérieure.

Cette opération constitue une fenêtre unique sur l'évolution de l'urbanisme d'Aiguillon. Il a été possible de reconnaître et de caractériser les occupations successives sur deux millénaires et de les replacer dans le contexte archéologique et historique de la ville.

Ephrem Brice

AIGUILLON Rue Hoche

Une surveillance archéologique préventive a porté sur la quasi-totalité de la rue Hoche. Cette dernière borde à l'est l'ancien château ducal (actuel lycée Stendhal) et longe la frange occidentale de la place Espiau, théâtre d'une fouille archéologique menée deux ans plus tôt. Le projet d'installation du réseau de chaleur conduisant à la prescription archéologique a nécessité nombre de tranchées de raccordements perpendiculaires à la rue Hoche augmentant de fait la surface d'observation et d'étude.

Cette opération a permis d'incrémenter les données acquises lors des opérations archéologiques précédentes, dont celles concernant la place Espiau, la rue Thiers et la place Clemenceau pour ne citer qu'elles (le rapport compilant les interventions est en finalisation pour une sortie prévue en 2022.). Tel qu'il était attendu, les restes bâtis antérieurs aux travaux d'embellissement de la ville commandés par le duc Emmanuel-Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu à partir de 1760, ont émaillés les découvertes. Cependant seules les façades ont pu être observées ; celles-ci étaient parfois en lien direct avec des éléments de voirie.

Toutes ces données mises bout à bout et conjuguées avec les connaissances antérieures permettent de traduire l'histoire chronologique et morphologique de la rue Hoche. Les plus anciennes traces remontent aux

XIIe-XIIIe siècles, par le truchement des vestiges d'un chemin en galets qui bordait un fossé en lien probable avec le château du Fossat. Entre le XIIIe siècle et le début du siècle suivant, une voie pavée supplanta le chemin et le fossé pour former un axe avec une largeur comprise entre 3 m et 6 m. Au cours du XIVe siècle, à partir du développement de la bastide, la voie a été surélevée et filait entre les ilots. Malheureusement, seuls des indices de préparation en mortier permettent d'appréhender le réseau viaire qui semble s'amincir sous la pression des parcelles construites de part et d'autre. Les choses semblent figées jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, où à partir des travaux du duc d'Aiguillon la voie devint caladée et se nommait la rue du Roy. Elle débouchait à ce moment-là en-dehors des murs de la ville, qu'il fallut ouvrir de fait, ce que ne faisaient pas les voiries sous-jacentes. En revanche, au nord elle se heurtait à la cour du nouveau château et devait s'articuler avec l'actuelle rue des Zéphirs pour rejoindre la grande rue Royale (actuelle rue Thiers), seul moyen pour contourner le domaine ducal.

La surveillance de travaux a aussi été l'occasion d'appréhender l'enceinte méridionale de la ville ainsi que la muraille orientale qui bordait le château du Fossat.

Gérardin Cédric

BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE La Borie del Rey

Fouillé durant les années 1950-1960, par L. Coulonges, le site de la Borie del Rey a livré une séquence du Paléolithique final au Néolithique (publié en 1963 dans Gallia Préhistoire). Les travaux menés par J.-M. Le Tensorer dans les années 1970-1980 et nous-mêmes plus récemment ont permis de revisiter la question laborienne. Le débat sur les périodes plus récentes et notamment sur la transition Mésolithique-Néolithique (travaux de J. Roussot-Larroque) demeurait dans une impasse du fait de l'impossibilité de revenir sur une archéostratigraphie au regard des méthodes de fouilles de l'époque et de l'absence d'archives Coulonges.

En 2019, une nouvelle opération sur le terrain, coordonnée par M. Langlais et J.-B. Mallye (CNRS PACEA Bordeaux), a permis de confirmer que :

- 1) la grotte était entièrement vidée suite aux fouilles de Coulonges et d'amateurs locaux ;
- 2) un potentiel archéologique au niveau de la terrasse.

Ainsi, les fouilles menées dans ce secteur ont mis au jour sous un ensemble constitué de colluvions mêlant du matériel moderne et des objets archéologiques, un ensemble riche de cailloutis livrant du matériel lithique et osseux attribuable au Mésolithique récent-final. La faune mise au jour est assez classique, dominée par le cerf, le sanglier et les bovinés. Dans une moindre

mesure on trouve des restes de chevreuil, martre, castor et de tortue.

La poursuite de l'opération en 2020 dans le cadre d'une autorisation triennale (2020-2022), bien qu'impactée par la crise sanitaire COVID19, a permis de poursuivre les fouilles dans l'ensemble mésolithique. Notons par exemple la découverte au tamis de plusieurs restes de péricarpes de noisettes carbonisés parmi les restes de faune et des marqueurs du second mésolithique.

L'obtention de nouvelles dates radiocarbone a permis de confirmer le caractère remanié de l'ensemble

supérieur et de soulever la question d'un phasage du Mésolithique II avec possiblement un ensemble à trapèzes du Martinet et bitroncatures antérieur à un ensemble à flèches de Montclus et pointes du Martinet. Ces résultats soulèvent ainsi la question des dernières expressions mésolithiques et des premières communautés néolithiques en Aquitaine.

Langlais Mathieu et Mallye Jean-Baptiste

Époques moderne
et contemporaine

BOÉ Tour Lacassagne

Suite aux opérations archéologiques menées par Hadès en 2005 et l'Inrap en 2018 sur la tour Lacassagne, des travaux de restauration ont été lancés en 2019 par la municipalité de Boé, afin d'y abriter la Maison de la Garonne. Les premiers travaux ont conduit à la découverte de l'extrados d'une voûte en briques dans l'aile ouest de l'édifice, impliquant l'existence d'une construction en sous-sol jusqu'alors ignorée. Une intervention archéologique, préconisée par le SRA Nouvelle-Aquitaine, a eu lieu en janvier 2020 afin d'étudier cette structure avant la poursuite des travaux.

La Tour Lacassagne est une construction du XIV^e siècle à laquelle ont été adossés deux bâtiments à l'est et à l'ouest durant la période moderne. Une reconnaissance de 1670 mentionne ces remaniements et précise que l'aile ouest se compose d'« *une petite chambre, cuisine et une décharge, l'autre étage consistant en grenier, dans l'enclos de la cour, ledit bâtiment joignant icelle n'étant pas si élevé* » (AD 33, C 2245 (liasse 2), reconnaissance d'Étienne Laborde, 1670). La plateforme sur laquelle s'élève la tour a été creusée afin de fonder cette nouvelle construction et permettre l'aménagement d'une fosse, située sous le rez-de-chaussée de la pièce sud du bâtiment. Cette structure présente une surface quadrangulaire de 4,6 m², circonscrite par des murs en appareillage mixte (briques et moellons calcaires). Elle est couverte par une voûte en anse de panier présentant une hauteur de 1,67 m à la clé. Un conduit vertical en briques, intégré dans l'épaisseur du mur sud du bâtiment, s'élève depuis la fosse jusqu'au premier étage de l'aile ouest. Un étroit couloir permet en outre la communication entre le conduit vertical, la fosse et l'extérieur du bâtiment, grâce à une ouverture en plein cintre percée dans le mur sud de l'édifice.



Fosse et départ du conduit vertical en briques (cl. : L. Soulard)

La présence de ce couloir, exempt de système de fermeture, semble exclure la fonction de citerne. L'hypothèse d'un lieu de stockage paraît également peu probable au vu des difficultés que recouvre l'accès à cette fosse. La présence du conduit vertical, intégré dans l'épaisseur du mur sud et les caractéristiques architecturales de la fosse tendent plutôt à lui attribuer une fonction de dépotoir ou de lieu d'aisance. Les

remblais qui comblaient la fosse sur 70 cm de hauteur en moyenne contenaient de nombreux fragments de céramique glaçurée, de faïence, de verre et de débris métalliques. Ces remblais impliquent ce type d'usage durant la période contemporaine, après un probable curage de la fosse à la fin de la période moderne.

Soulard Laura

Second Âge du Fer,
Antiquité

BUZET-SUR-BAÏSE Carrière SDC

En raison du projet d'agrandissement d'une gravière détenue par la société SDC sur la commune de Buzet-sur-Baïse, une prescription de sondages archéologiques a fixé notre intervention dans le courant de l'hiver 2020 dans un secteur inondable de la basse plaine alluviale de la Garonne, en rive gauche. L'emprise définie totalise une surface initiale de 33500 m² et s'inscrit dans une phase quinquennale

de travaux prévue sur une extension globale de près de 20 ha. Elle est localisée en bordure d'une route communale desservant le lieu-dit *Lagahuzère*.

Le maillage des parcelles impactées a permis l'ouverture de 44 sondages implantés selon un axe transversal au bassin versant du ruisseau de l'Avison, un peu plus au nord. Nous avons pu mettre en évidence la présence d'un réseau complexe de chenaux



Vues en plan et en coupe de la structure ST 18.2 (cl. : X. Bardot, Inrap)

favorisant une zone de canalisation préférentielle des percolations, même après leur colmatage, et ce compte tenu de la dynamique alluviale prononcée dans ce secteur.

De manière générale, la présence d'un lot d'indices matériels, généralement en position secondaire dans les dépôts alluvionnaires, atteste d'un bruit de fond caractéristique d'une fréquentation à des périodes chronologiques récentes, depuis la fin de la Protohistoire à une phase LTD, jusque dans le courant de la période médiévale.

Parallèlement, deux sondages ont révélé la présence de structures archéologiques. Le secteur ouest a livré les restes arasés d'une fosse oblongue de près de 2 m de longueur pour 1 m de largeur

(St. 44.1), tandis que la partie centrale de l'emprise pose la question d'une activité de stockage à vocation domestique avec la présence de trois fosses silos typologiquement proches (St. 18.1 à St. 18.3), toutes creusées au sein d'un périmètre restreint. Deux d'entre-elles n'ont pu être appréhendées que très furtivement en raison d'une remontée rapide de la nappe.

Malgré un corpus relativement faible quantitativement, le matériel exhumé dans les couches de remplissage scellant leur utilisation permet de proposer un *terminus post quem* prudemment dans le courant du Haut-Empire.

Bardot Xavier

Second Âge du Fer

FAUILLET Sablière de Fauillet, phase 4

Dans le cadre de l'extension de la gravière exploitée au lieu-dit Grand Baudris, par la société Sablière de Guyenne, plusieurs phases ont été planifiées et prescrites pour des diagnostics archéologiques par le service régional de l'archéologie.

Trois opérations de diagnostic ont déjà été effectuées depuis 2010. L'opération menée en 2021 est la quatrième. Elle a été effectuée sur les parcelles E 215, 217, 218, 219, 600, 603, 604 et 702 soit sur une superficie de 119120 m².

Au cours de la phase 1, réalisée par Marc Rimé (Rimé, 2010), une occupation médiévale a été mise au jour. Celle-ci a fait l'objet d'une prescription de fouille archéologique préventive, (SF.11.046), opération non réalisée. Un ensemble de fosses curvilignes datées du XII-XIIIe siècle était particulièrement bien conservé.

La phase 3 a conforté l'hypothèse d'un ancien bras de la Garonne, orienté est-ouest, émise au cours de la phase 2 sur simple observation topographique. Une étude géologique avait alors permis d'étudier l'évolution des paléochenaux pléni et tardiglaciaires, ainsi que l'influence des dépôts d'inondation holocènes sur les différentes phases d'occupation humaine.

A l'extérieur de l'emprise de la gravière, sur la commune de Fauillet, une nécropole regroupant plus d'une cinquantaine de tombes a été découverte en 1965 dans une gravière à l'emplacement de l'actuelle déchèterie à l'ouest du bourg de Fauillet (Jerebzoiff fouillée entre 1972-1978).

L'étude géologique a confirmé la présence d'un méandre de la Garonne colmaté. La présence d'une digue à l'est, parallèlement au Tolzac, limite actuellement l'impact et la puissance de la crue. Il est probable qu'avant cette digue, les épisodes étaient plus violents. La découverte d'un niveau de charbon de bois et différents niveaux de labours, appartenant à la période historique, postérieures au comblement du méandre, peuvent être liés à une remise en état des terrains cultivés après ces inondations.

Une incinération du Premier Âge du Fer a été découverte au nord de l'emprise diagnostiquée (cf. ill). La fosse faisait 0,60 m de diamètre. L'urne principale se trouvaient contre la paroi nord. Cinq petits vases étaient disposés contre l'urne, au sud et à l'est. Dans le reste de la fosse, soit la moitié sud, seule deux lames de fer très oxydées ont été retrouvées l'une au fond de la fosse, la deuxième 0,10 m au-dessus. Un contenant en matière périssable pouvait occuper cette zone apparemment vide. Ces vestiges sont apparus à 0,90 m de profondeur. Cette structure peut être mise en relation avec la nécropole de la Gravière, localisée à un peu plus d'un kilomètre, sur la même rive du méandre de la Garonne colmaté.

Silhouette Hélène



Incinération du 1er Âge du Fer découverte au nord de l'emprise diagnostiquée
(cl. : H. Silhouette, Inrap)

GAUJAC

Carrière de Gaujac, phase Ib – Loustière

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet d'extension sur près de 10 ha de la carrière à graviers Lafarge-granulats située principalement sur le territoire communal de Montpouillan, mais débordant ici sur la commune limitrophe de Gaujac. La phase terrain a été effectuée en huit semaines durant les mois de juillet et août 2020. Un total de 166 tranchées a été ouvert sur les 96688 m² de l'emprise, dont 9,2 ha étaient accessibles, soit un taux d'investigation de 7 %.

L'emprise se place en contexte alluvial sur la basse vallée de la Garonne, sur des terrains argilo-limoneux couvrant une nappe graveleuse sur deux à trois mètres d'épaisseur en moyenne.

Deux périodes d'occupation ont été reconnues, intéressant l'âge du Bronze et la période antique.

Les témoignages plus ou moins denses de l'Âge du Bronze s'étendaient sur environ la moitié de l'emprise. Malheureusement, la pédogénèse et les bioturbations ont masqué les limites des creusements, rendant les structures peu visibles. Seules les concentrations de mobilier suggéraient l'existence de fosses ou d'éventuels paléosols. Ainsi, en dehors de tessons isolés dans la plupart des tranchées de ce secteur, quatre probables fosses marquées par des amas de céramiques ont été inventoriées et sans doute cinq autres délimitées par des concentrations de charbons.

Ces vestiges, associés à de larges nappes de tessons posés à plat, voire à des vases complets et d'autres fragments plus isolés matérialisent un niveau d'occupation sous 1 à 1,4 m de recouvrement en moyenne. Le mobilier comprend également un peu d'outillage lithique et des fragments d'argile cuite, témoignant d'implantations type habitat attribuées aux phases ancienne et moyenne de l'âge du Bronze par la céramique (étude C. Maitay, Inrap). Une fréquentation pendant le Bronze final est également présente, réduite à des dépôts funéraires révélés par deux urnes cinéraires. Quatre dates ¹⁴C réalisées sur charbons confortent ces attributions chronologiques, plaçant ces occupations entre 1250-950 av. J.-C. et 1600-1450 av. J.-C.

La période antique est plus discrète, réduite à deux zones de rejets sur quelques m² de céramiques et produits de démolition (*tegulae*, moellons, etc.). Plusieurs tessons et fragments de tuiles ont également été découverts dispersés sur le reste de l'emprise, matérialisant pour la plupart le comblement d'un paléochenal qui la traverse d'est en ouest. L'étude de la céramique (D. Guittou, Inrap) suggère une fréquentation plus ou moins continue entre le 1^{er} siècle av. J.-C. et le 1^{er} siècle de notre ère.

Fouéré Pierrick



Vase de stockage de l'âge du Bronze en position stratigraphique dans la tranchée 29. Il contenait quelques grains de blé brûlés (cl. : P. Fouéré, Inrap)

LAPARADE Rue des Séchoirs

Cette opération de diagnostic préventif, dans l'enceinte de la bastide de Laparade, a pu sans surprise confirmer la présence de constructions de la fin du Moyen Âge - murs, sols aménagés - sur l'assiette du projet.

Elle a aussi apporté d'autres informations très intéressantes pour l'histoire de la commune. Un indice inédit d'occupation ancienne a été mis en évidence, avec la découverte de quelques tessons de poterie attribuables au Néolithique ou à la Protohistoire.

Concernant la bastide, elle a été créée par Alphonse de Poitiers en 1269. L'étude géologique, sur la base d'observations microtopographiques, a pu mettre en évidence qu'elle semble avoir été précédée par la réalisation de plateformes étagées, de la rue Monclar en direction du nord, chacune étant séparée par un talus d'une amplitude métrique.

En revanche, l'installation du mur d'enceinte au nord de l'emprise a été plus tardive, s'inscrivant dans un contexte XIV-XVe, sur un site déjà occupé, ce dont témoigne le sol F.6 (et Us 8, fin XIII-XVe siècle). Nous ignorons cependant si la construction différée de l'enceinte s'applique à l'ensemble de la Bastide, l'ampleur des travaux permettant d'imaginer un décalage chronologique entre le début et la fin de l'édification du système de défense. L'assise du mur, présumé défensif, est peu fondée pour ce type d'ouvrage. Une explication réside peut-être dans la présence d'une douve en eau en contre-bas du mur, à moins que le caractère symbolique de la muraille ne soit prépondérant à Laparade.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Gineste Marie-Christine

LE MAS D'AGENAIS Collégiale Saint-Vincent

Dans le cadre des études préalables à la restauration de la collégiale Saint-Vincent (CMH 1840), portée par la mairie, la conservation régionale des monuments historiques et le service régional de l'archéologie ont prescrit une campagne géoradar qui fait suite à plusieurs opérations archéologiques sur le monument et ses abords et qui témoignent d'une longue occupation du site depuis l'antiquité. L'origine de la collégiale n'est pas connue, mais elle conserve d'importants éléments architecturaux romans et gothiques.

La prospection doit mettre en évidence tous les éléments liés à l'histoire de l'église tels que les sépultures ou les maçonneries plus anciennes et donc plus profondes. Pour cela, il a été utilisé une antenne GPR 200 MHz. Cette antenne devait permettre à la fois une profondeur d'investigation suffisante pour atteindre les niveaux anciens et une résolution suffisante pour la détection des sépultures. Une phase de test a été réalisée en modifiant le temps d'écoute pour visualiser des informations situées vers les 3 m. Cependant, le contexte géologique est vite apparu contraignant pour les ondes radar.

Le levé GPR de la collégiale Saint Vincent du Mas D'Agenais couvre 750 m², soit l'ensemble des surfaces disponibles de l'édifice. La majeure partie des données

présente un phénomène de dispersion du signal et ne permet d'atteindre que 1,5 m environ. Cependant, et bien que perturbées, les données nous livrent plusieurs indices de l'occupation du sous-sol. 22 anomalies zonales et 12 anomalies linéaires sont détectés, parmi lesquelles, une dizaine pourrait correspondre à des réseaux ou canalisations, deux murs et deux indices de dallage ancien et une zone de fouille ancienne (Charpentier 2008). On détecte ainsi des suspicions de sépultures (5 probables), notamment une relativement importante dans l'abside centrale. Des éléments bâtis dans le collatéral nord, repérés à 1,30 m de profondeur sous le sol actuel, nous font penser à un état architectural antérieur de l'église actuelle et nous renvoie au contexte de l'Antiquité, dès le Haut-Empire ou du Haut-Moyen-âge identifiée sur le parvis (Scuiller 2015).

A défaut de définir un plan clair, le GPR a permis de localiser différents secteurs nécessitant une attention particulière. Une campagne de sondages sera inévitable pour venir confirmer l'étude géophysique.

Notice rédigée par Ihuel Ewen à partir du rapport fourni par le responsable d'opération Carrère Gabriel



LE MAS D'AGENAI - Cartes des anomalies identifiées au géoradar à différentes profondeurs d'investigation

Second Âge du Fer,
Moyen Âge

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS Champ du Midi Est

■ Contexte du projet

La réalisation de la fouille archéologique sur les parcelles de *Champ du Midi Est*, au cours de l'hiver 2020, s'inscrit dans le projet global du « Technopole Agen Garonne » piloté par la Communauté d'agglomération d'Agén. Celui-ci, programmé sur deux grandes phases, est sur le point de voir s'achever. La première (TAG1) prévoyait un total de cinq opérations de fouilles dont quatre ont été finalisées au cours de ces dernières années, dirigées à la fois par F. Prodéo et

A. Harry (Inrap). Elles englobent près de 13 ha d'emprise cumulée regroupant les sites de *Faurat*, *Montplaisir*, *Bordeneuve*, *Champ du Midi*, et *Lassort*, sur les 208 ha impactés par le projet. L'analyse des premiers résultats fournit une documentation qui caractérise, au premier chef, l'implantation d'une vaste agglomération gauloise dans ce secteur.

Cette nouvelle intervention figure comme la première du TAG 2, et fait suite à la phase 4 de diagnostic engagée dès le printemps 2016 sur une surface de 1,5 ha, sous la direction de M. Folgado (Inrap).

Au même titre que les opérations pré-citées, la fouille intègre le paysage de la plaine alluviale de la Garonne, en rive gauche du fleuve, sur des terrains relativement plats, fortement impactés par l'exploitation agricole de ces dernières décennies. Les sondages réalisés indiquaient la présence de fossés datés de la fin de la Protohistoire, plutôt riches en mobilier, et un nombre réduit de découvertes isolées dont certaines remonteraient à la période médiévale.

■ **Le décapage des parcelles**

Les phases d'inondation enregistrées lors du décapage ont été peu favorables à notre entreprise, et ont nécessairement prolongé le terme de l'opération de plusieurs semaines (266 jours/homme consommés). Compte tenu du contexte géomorphologique particulier rendant la lecture des vestiges extrêmement compliquée, le protocole méthodologique initié par F. Prodéo sur les interventions du TAG1 a été scrupuleusement repris. De fait, chaque anomalie révélée par une concentration même réduite de mobilier (isolats), ou une différenciation de la nature sédimentaire (contraste, inclusions) a fait l'objet d'un relevé topographique systématique, associé à un numéro de structure.

■ **Résultats de la fouille**

A l'issue de la phase terrain on dénombre un total de 45 structures, dont près de 30 % témoignent de l'occupation de la parcelle à une phase relativement contemporaine, en lien avec les bâtiments agricoles récemment détruits et initialement érigés au centre de l'emprise.

Dans son ensemble, le plan des vestiges est rythmé par une série de fossés qui constituent l'essentiel de la documentation. Parmi eux, des fossés gaulois parallèles et régulièrement espacés traversent l'emprise sur des longueurs linéaires totales mesurées entre 142 m et 197 m environ. Ils séquentent l'espace selon des axes récurrents ouest-nord-ouest/est-sud-est qui corroborent les tracés déjà mis en évidence sur les parcelles de *Faurat* (F. Prodéo) et *Combis* (A. Hanry). D'autres fossés plus petits (ST 42, ST 51) se greffent perpendiculairement à ces grands axes longitudinaux, révélant l'image d'un réseau parcellaire ancien avec des subdivisions en lots, du reste déjà soupçonnée à l'issue de l'opération sur *Faurat*.

Le mobilier issu des phases de remplissage traduit une forte proportion de matériel amphorique, de fragments de vases céramiques parfois archéologiquement complets, et une quantité non négligeable de pièces lithiques. A cela s'ajoutent des restes d'éléments en terre cuite laissant présager de vestiges architecturaux en position résiduelle, et des indices de production métallurgique ayant trait au travail du fer, et probablement des alliages à base de cuivre, avec la découverte de fragments de creusets. A noter la présence d'un fragment de petite perle en ambre qui provient des sédiments qui scellent le fossé ST 2 à l'est.



Vue générale vers le nord-ouest de la zone 1B prise dans l'axe du fossé ST40 après la phase de décapage (cl. : X. Bardot, Inrap)

Malgré l'absence de niveaux de sols conservés et le caractère arasé des vestiges structurels, l'analyse de répartition de ces rejets détritiques, grâce notamment à leur concentration, peut nous renseigner sur l'organisation de l'espace et influencer sur l'interprétation d'unités domestiques aujourd'hui disparues, voire sur la nature de certaines activités, dans le domaine artisanal par exemple.

Deux autres fossés ST 1 et ST 3 rencontrés sur le site parcourent le secteur oriental avec un changement d'orientation. Cette configuration, alliée à la présence restreinte d'indices matériels fragmentés et typologiquement éloignés des ensembles céramiques entrevus pour la période gauloise, semble plaider en faveur d'une adaptation au milieu, liée à une éventuelle évolution du contexte topographique lors d'une phase chronologique plus récente.

Des structures isolées, généralement de forme ronde et aux limites de creusement parfois diffuses à l'arase, complètent le corpus. Il s'agit presque exclusivement de fosses, relativement peu profondes, qui recélaient une quantité réduite d'artéfacts piégés dans leur comblement.

Dans le même temps, des concentrations de mobilier plus ou moins denses et localisées à l'ouest de l'emprise ont pu être individualisées à des altitudes relativement hautes, sur quelques dizaines de centimètres d'épaisseur (ST 41 et ST 8).

Enfin, les vestiges d'un puits (ST 56) ont été décelés dans le secteur oriental. Compte tenu de l'absence d'artéfacts sur les premiers mètres décapés, un prélèvement de charbons de bois opéré au niveau du comblement supérieur a été soumis à une datation ¹⁴C (Laboratoire d'analyse - CIRAM Département Archéologie). Les résultats confirment une attribution chronologique au Bas Moyen Âge, au cours d'une phase calée entre la fin du XIII^e siècle et la fin du XIV^e siècle.

■ Premières conclusions

Au vu de ces premiers résultats bruts, le plan confirme l'existence de fossés parcellaires et met en avant un réseau orthonormé sur près de 200 m de long. Il complète la trame d'une organisation spatiale anthropique qui a modelé le paysage à la fin de la Protohistoire, au cours du second âge du Fer. Cette configuration rythme l'implantation d'une vaste agglomération gauloise déjà pressentie lors des premières interventions dans ce secteur de la plaine alluviale de la Garonne. Pour reprendre les propos de F. Prodéo (note intermédiaire du 02/01/2020 à la demande du SRA) celle-ci « s'apparente plutôt à un vaste cadastre planifié pour la stabilisation d'un village ouvert de grande étendue et regroupant des activités variées, vivrières et artisanales » et dont la limite méridionale est à chercher du côté de *Bordeneuve*.

Comme sur le site de *Faurat*, les données obtenues sur *Champ du Midi Est* laissent entrevoir l'existence de fortes concentrations d'indices matériels piégés au sein de ces fossés, avec la présence de mobilier « remarquable », et incitent à réfléchir sur des domaines d'activités prioritairement centrés sur l'artisanat. D'ailleurs, des indices de la présence de structures bâties en terre, aujourd'hui complètement arasées, pourraient y avoir été exhumés. Autant de témoins nécessairement favorables à l'émergence d'unités domestiques dédiées, qu'il conviendra de mettre en avant grâce à l'analyse spatiale, ce en dépit d'une érosion des sols fortement marquée.

Une occupation diachronique de l'ensemble du secteur reste pour le moins à envisager, surtout au regard des études encore en cours.

Bardot Xavier

Second Âge du Fer,
Antiquité,

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS Combis

Moyen Âge,
période moderne

La fouille de Combis correspond à la zone VIII-1 de la prescription de fouille du TAG1, (Technopole Agen Garonne) piloté par la Communauté d'Agglomération d'Agen.

Ce projet d'aménagement aux portes de la préfecture du Lot-et-Garonne s'étend en rive gauche de la Garonne sur 208 ha sur les communes de Brax et Sainte-Colombe-en-Bruilhois. La fouille de Combis réalisée entre janvier et août 2020 fait suite aux découvertes réalisées lors des diagnostics par Ch. Fourloubey (Inrap) entre novembre 2014 et avril 2015 et s'inscrit dans la une convention de fouille unique regroupant cinq zones prescrites d'une surface totale de 13,6 ha. Trois de ces cinq opérations ont déjà été menées par F. Prodéo dans les zones de *Faurat*, *Monplaisir* et *Borde-Neuve* entre 2016 et 2018.

A Combis, sur une surface de 3 ha, 123 structures archéologiques ont été mises en évidence, témoignant d'une occupation pérenne dans ce secteur depuis le Second Âge du Fer (cf. fig. 1) jusqu'à la période moderne voire contemporaine.

La fouille de Combis est un parfait exemple de l'intérêt de décapages expansifs permettant de caractériser des occupations vastes et spatialement ouvertes.

En effet, comme à *Faurat* au nord-est et à *Monplaisir* au sud-est de notre emprise de fouille, l'ampleur et la cohérence du réseau de fossés protohistoriques sont significatives d'une occupation laténienne très structurée. Cette vaste cadastration gauloise mise en exergue au terme de deux fouilles se retrouve à Combis, traduisant la présence probable d'un village ouvert de grande étendue et regroupant des activités variées, vivrières et artisanales.

Pour les périodes plus récentes, l'occupation est moins marquée, mais elle reste de type rural : puits et fossé gallo-romains, four et fosses médiévales (cf. fig. 2), structures en creux ou de combustion d'époque moderne ou contemporaine.

Henry Alexandra



Four de potiers médiéval F114 (cl. : A. Henry, Inrap)

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

TAG – Métalé

L'opération « Carrere de Brax-Métalé » s'inscrit immédiatement à l'est de celle réalisée au « Champ du midi est » et au sud de « Faurat ».

Elle s'est déroulée dans un cadre climatique exceptionnellement dégradé. Au préalable, une campagne d'archéomagnétisme a été réalisée cependant le contexte de l'intervention n'était pas idéal. En effet, le terrain a fait l'objet d'un remaniement avant notre intervention et a rendu le passage de la machine erratique.

La partie nord a mis en évidence la poursuite des fossés protohistoriques des opérations limitrophes ainsi que quelques trous de poteau et fosses.

Pour la partie sud, en cours d'étude, ce sont deux enclos rectangulaires de l'an Mil qui ont été découverts. Le plus petit encadrait un habitat alors que le plus grand un espace à vocation artisanale. Un troisième, très mal conservé et en limite de fouille, peut lui aussi délimiter un habitat.

Quelques indices permettent de qualifier l'occupation comme celle d'une petite élite paysanne.

Loeuil Pascal

SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT

Château de Ferrassou

Le diagnostic archéologique a été réalisé à l'est de la commune, dans le domaine du château de Ferrassou, situé en bordure du Lot. Un projet de modernisation du château est à l'origine de l'opération.

Deux sondages ciblés ont été entrepris à l'extérieur entre la tour ronde et l'orangerie puis à l'intérieur de la salle basse ; ils n'ont livré aucun vestige archéologique. Une étude architecturale chronologique des élévations par ensemble a été effectuée afin de retracer l'évolution et les différentes phases de modernisation ou de construction du château de Ferrassou entre les XIVe et XIXe siècles.

L'histoire de l'édifice débute au XIVe siècle par la construction d'une maison forte en bordure du Lot. Au XVe siècle, celle-ci est surmontée d'un corps de logis auquel s'ajoute dès le XVIe siècle, l'édification d'une cour carrée aménagée d'un escalier à vis torsadé et d'une aile perpendiculaire au corps de logis, flanquée d'une tour ronde et parallèle au Lot. La réfection et l'agrandissement du château s'accélérent durant la Renaissance.

Une tour ronde maîtresse, de 11,50 m de diamètre, comprenant des fenêtres à meneaux est érigée à l'extrémité nord du château. Elle chemise la casemate

carrée, probablement d'origine médiévale. Le bâtiment « des communs » est édifié au nord du domaine, il pouvait s'agir des écuries et/ou des étables.

Enfin, une aile à galerie à portique devancée par une tour-porte complète l'ensemble. Une nouvelle phase de réfection est entreprise au cours du XVIIe siècle. L'aile parallèle au Lot est partiellement détruite et la tour ronde est dérasée jusqu'au niveau de la cour.

Enfin, une aile collatérale est construite entre la tour carrée et l'aile à galerie. Au XVIIIe siècle, faute d'entretien, le toit conique de la tour ronde maîtresse disparaît, remplacé par un toit en bâtière à faible pente. Au XIXe siècle, le château de Ferrassou connaît sa dernière grande phase de modernisation. Cela concerne essentiellement les bâtiments extérieurs. L'aile à galerie ainsi que la tour-porte sont détruites à partir de 1818 dont une partie des éléments architecturaux erratiques parsème encore le parc. Le bâtiment « des communs » est remanié. L'orangerie daterait de cette période avant d'être amputée de 80 % de sa longueur à une date inconnue.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Hericotte Ludovic

SAINT-VITE

Le Moulin de Saint-Vite

L'opération archéologique au moulin de Saint-Vite s'est déroulée en discontinu. L'étude de bâti effectuée en amont de la démolition et pendant le dérasement du bâtiment a permis de mettre en évidence trois phases chronologiques.

La première correspond à l'établissement du moulin médiéval en bordure du Lot. Ce moulin exploité avec celui de Lamothe qui lui fait face, par les seigneurs de Palazols et de Maurans fut édifié au XIIIe siècle. Construit en moyen appareil de pierres de taille aux

assises régulières mais non réglées, il comprenait un rez-de-chaussée abritant la salle des meules surmontant un soubassement abritant deux paires de roues horizontales.

Ses entrées d'eau côté amont correspondent aux quatre premiers arcs plein cintre situées au nord de la partie basse de la façade orientale. Depuis ces arcs, qui pouvaient être fermés par des pelles en bois, l'eau pénétrait dans des couloirs voûtés avec de grandes dalles plates et qui allaient en se rétrécissant vers l'ouest, avant de tomber dans les roues horizontales.

Ces dernières enfermaient dans des maçonneries en grand appareil de pierres de taille prenaient place dans des salles couvertes par deux voûtes en briquettes situées à des hauteurs différentes. Ces voûtes présentaient des ouvertures destinées au passage des axes qui actionnaient les meules tournantes placées au-dessus.

Ainsi, la partie médiévale du moulin possédait deux salles contenant chacune une paire de roues. Entre ces salles un couloir de fuite ou de décharge était aménagé.

La seconde phase correspond à une extension du moulin médiéval vers l'ouest au XVIIIe siècle en relation avec la reconstruction de l'écluse du XVIIe siècle. Cet agrandissement, édifié en grand appareil de pierres de taille, comprend à l'extrémité ouest un couloir de fuite ou de décharge ouvrant par un arc plein cintre en amont et une porte rectangulaire en aval.

Au nord de ce couloir, deux arcades plein cintre permettaient l'accès à une grande salle abritant une

turbine du début du siècle dernier. Cette salle voûtée en plein cintre avec un appareil de moellons taillés de petit module ouvrait sur une grande arcade bouchée par un grand appareil de pierre de taille.

Au rez-de-chaussée, depuis la salle des meules, une grande arcade datée de 1760 ouvrait sur une salle, au plafond planchéié maintenu par deux grandes arcades en arc surbaissé. Cette salle, prenait place à l'endroit de l'ancien chemin de halage.

Au vue des deux ouvertures pratiquées dans la voûte, cette salle devait elle aussi abriter des roues. Cependant, à cause des gravats qui étaient amoncelés au-dessus de nos têtes, au niveau de la salle des meules et de ceux qui remplissaient la salle, l'étude, pour des raisons de sécurité, a été très rapide. Aussi, à ce stade il est impossible de dire si cette salle abritait des roues horizontales ou des roues verticales.

La dernière phase correspond à l'élévation de deux étages du moulin au XIXe siècle lorsque ce dernier devient une minoterie industrielle.

Au cours de cette opération des bois de forte section ont été retrouvés dans le lit de la rivière en amont du moulin. Ils ont été étudiés par C. Bélingard dans le but de définir les essences utilisées et de les dater.

Les résultats indiquent que ces bois en châtaignier et en chêne ont été mis en œuvre au XVe-XVIe siècle.

Il semble donc qu'une structure boisée (ponton ou payssière) ait existé avant l'installation de la première écluse en 1666.

Mages Séverine

SAINT-VITE Seuil, écluse et moulin

Le diagnostic archéologique préventif prescrit a porté sur 24,5 ha.

Le projet de remise en navigabilité du Lot comprenait différents travaux qui étaient de nature à altérer profondément les vestiges archéologiques aux



Fig. 1 : ancre en pierre

abords du seuil mais également en amont et en aval, entre les communes de Condezaygues, Saint-Vite, Monsempron-Libos, Montayral et Fumel.

Le diagnostic comportait trois phases. La première devait se concentrer sur le recensement des sources documentaires disponibles sur le secteur. Quelques données intéressent particulièrement le moulin de Saint-Vite et l'histoire de l'utilisation du cours d'eau.

La seconde phase a consisté en une prospection visuelle sur l'ensemble de la surface du diagnostic afin de repérer d'éventuels vestiges mobiliers ou immobiliers. Dans un dernier temps, s'est concentré sur l'expertise des indices repérés lors de l'étude des images sonar.

L'étude documentaire a mis en évidence quelques éléments de l'histoire de l'utilisation du Lot comme voie de navigation ancienne et lieu d'implantation de moulins. La digue et les moulins installés au droit de Saint-Vite sont anciens et ont subi de nombreuses transformations correspondant aux évolutions des



Fig. 2 : éléments anthropiques récents ou fragments de substrat présentant une forme singulière

techniques mises en œuvre pour rendre la cours d'eau navigable.

La prospection visuelle réalisée sur l'ensemble de la surface concerné par le diagnostic a permis la découverte de deux éléments archéologiques : des ancrs en pierre (cf. fig. 1).

Les indices sélectionnés pour une expertise particulière se sont révélés être des éléments anthropiques récents ou des fragments de substrat présentant une forme singulière (cf. fig. 2).

Le diagnostic a montré tout l'intérêt de recherche subaquatique en rivière.

Miejac Emmanuelle

Antiquité,
Haut-Empire

VILLENEUVE-SUR-LOT Anglade

La construction d'une maison d'habitation au lieu-dit Anglade, est à l'origine de la prescription d'une opération de fouille, conduite entre le printemps et l'été 2020. Menée sur une parcelle d'un peu plus de 400 m², la fouille concerne un quartier d'habitation antique situé au nord de la ville d'Eysses-Excisum. Quelques vestiges témoignent probablement d'une exploitation agricole aux abords de l'agglomération gauloise des Nitiobroges, notamment illustrée par un fossé parcellaire.

Le site appartient ensuite à l'agglomération gallo-romaine, qui semble se doter d'une trame urbaine à partir de l'époque tibérienne. Les vestiges de cette période, très arasés, réunissent quelques traces de bâtis en terre et en bois, ainsi que d'un nouveau fossé parcellaire, dont le comblement d'abandon livre les restes d'un atelier de bronzier. Durant la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., le quartier est restructuré. Les maisons aux fondations de pierre apparaissent, elles sont équipées de canalisations maçonnées qui évacuent les eaux usées vers des collecteurs. Les



Vue générale du chantier (cl. : W. O'yl, Inrap)

marqueurs chronologiques disponibles tendent à dater l'abandon du site de la fin du 1^{er} s. ap. J.-C., mais cette attribution doit encore être affinée. Les matériaux font l'objet de récupérations massives, avant une réoccupation, non datée, probable. Enfin, une dernière

phase, probablement en lien avec la mise en culture au cours de l'époque moderne, intervient.

Elizagoyen Vanessa

Second Âge du Fer,
Antiquité

VILLENEUVE-SUR-LOT Eysses

Le site d'Eysses, connu à travers une importante documentation archéologique, a fait l'objet d'une campagne de prospections géophysiques en février 2020. Il s'agissait d'une phase exploratoire dédiée à rechercher et cartographier des aménagements liés à l'occupation attestée et ainsi préciser la morphologie de l'agglomération celtique.

La première campagne de prospection géophysique s'est portée en premier lieu sur un ensemble de parcelles situées au pied des coteaux de Maillebras, au lieu-dit d'Espagne. Les prospections se sont ensuite légèrement déportées vers le sud, sur les terrains de sport d'Eysses, à proximité des fouilles du sanctuaire d'*Excisum*. Au total, cette phase exploratoire a couvert une surface de 4,6 ha. Un test de cartographie électrique a également été conduit en parallèle, sur une surface limitée de 473 m².

Malheureusement, aucune anomalie d'origine archéologique n'a clairement été identifiée (Hantrais et al. 2020). Il faut noter que le niveau de bruit magnétique est très élevé en périphérie et à l'intérieur des parcelles.

Ces perturbations étaient à relier à des installations actuelles, utilisées ou abandonnées. Hormis cette pollution, la carte obtenue est caractérisée par un milieu environnant homogène et très peu magnétique, avec un signal moyen ne dépassant pas 1 nT/m. Même à proximité de zones riches en vestiges, comme le quartier artisanal d'*Excisum*, immédiatement au sud du terrain sportif, aucune trace d'occupation antique n'avait été détectée. Plusieurs hypothèses peuvent être proposées :

- il s'agit d'une réalité archéologique ;
- les structures sont complètement arasées ou trop profondes ;
- la nature des comblements des structures fossoyées ne permet pas de générer un contraste avec le milieu environnant ;
- la nature pédologique du site, faible en teneur en fer, ne produit aucun contraste, limitant la détection des structures.

Hantrais Juliette

Néolithique, Antiquité,
Haut-Empire,

VILLENEUVE-SUR-LOT 27 rue Monplaisir – HR 98

Moyen Âge classique,
moderne

Le diagnostic archéologique s'est déroulé à l'ouest de Villeneuve-sur-Lot sur une surface accessible de 13 406 m² reconnue à partir de vingt tranchées ce qui représente une surface ouverte de 1 182,06 m².

L'opération a mis au jour de petites occupations ; quelques artefacts lithiques renseignent sur une fréquentation initiale au Néolithique final. Plus tard, cette périphérie de Villeneuve-sur-Lot sera occupée au long du 1^{er} siècle av. et du 1^{er} siècle ap. J.-C, fosses et fossés retraçant une fréquentation très localisée au sud du projet.

Puis, après un long hiatus, au cours du XI^e-milieu du XII^e siècle, une petite occupation, prend place au nord.

Enfin, au cours de l'époque moderne, entre la deuxième moitié du XVI^e et le début du XVII^e siècle, un individu adolescent(e) sera inhumé dans l'angle nord-ouest du projet.

Inhumé hors de l'espace communautaire, la question de son statut se pose. S'agit-il d'un membre d'une communauté protestante ? d'un soldat inhumé par ces compagnons ?

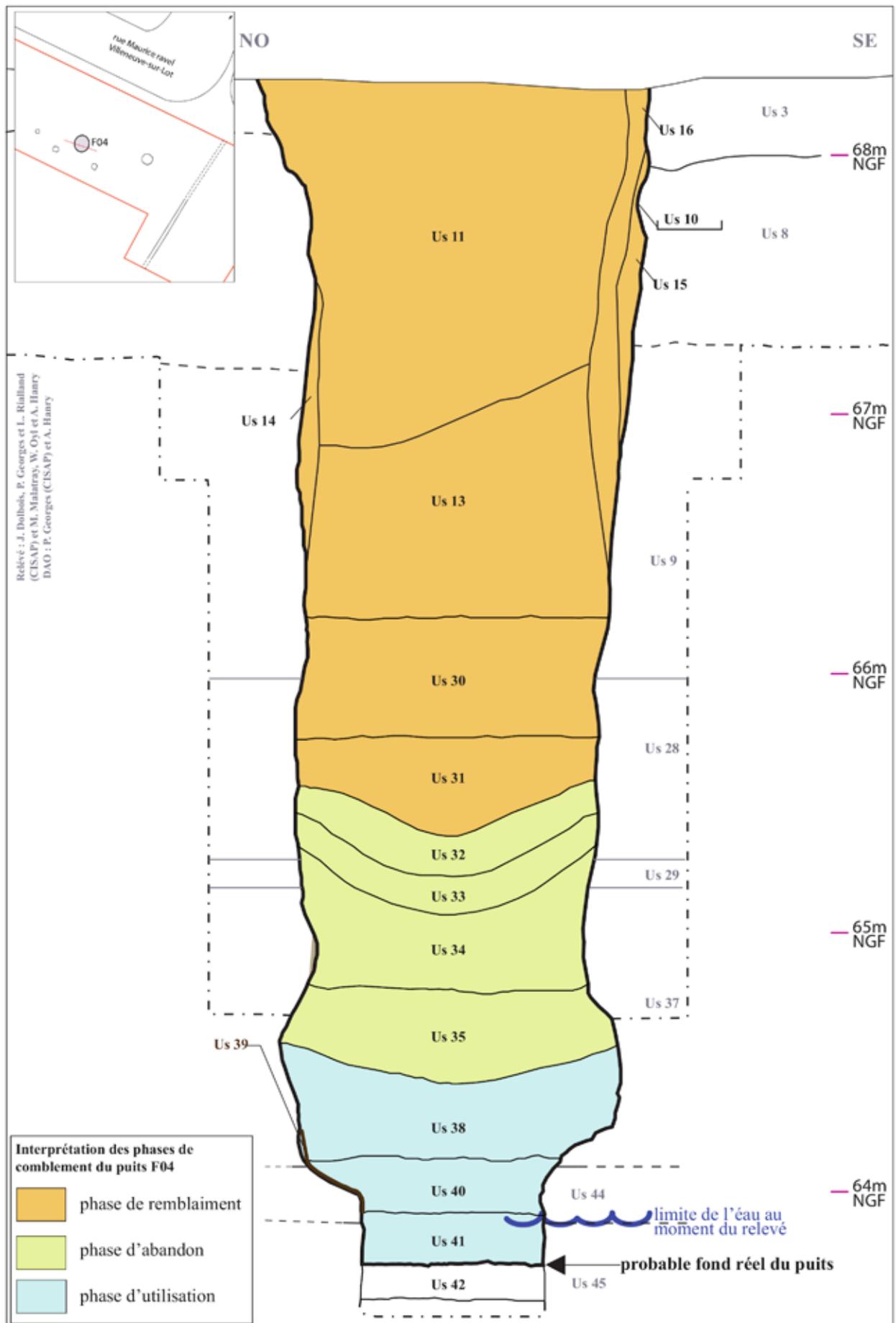
Moreau Nathalie

Antiquité

VILLENEUVE-SUR-LOT Monplaisir

Le projet de construction d'une habitation à usage individuel situé rue Maurice Ravel, au lieu-dit Monplaisir, a donné lieu à une opération de fouille archéologique préventive.

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée en février 2017 sur ce terrain, a, en effet, mis en évidence des structures en creux dans la zone septentrionale de la parcelle (Chopin 2017). La prescription de fouille a



Villeneuve-sur-Lot - Monplaisir - Fig. 1 : coupe stratigraphique du puits F04 (cl. : A. Hanry, Inrap)

donc été limitée à ce secteur sur une surface de 650 m². Six structures archéologiques ont été découvertes, correspondant à des structures en creux d'époque gallo-romaines et contemporaines.

Pour la période la plus ancienne de l'occupation, l'opération archéologique a livré un puits (F04 : cf. fig. 1), une fosse pouvant correspondre à un puits avorté (F05) et un probable trou de poteau (F03).

En outre, des fragments d'amphore en usage entre 0 et 50 ap. J.-C. sont présents dans l'encaissant de ces trois structures. Le mobilier céramique découvert dans les structures laisse supposer une fréquentation de ce secteur entre 15 et 70 ap. J.-C tandis que la verrerie mise au jour dans les niveaux supérieurs de comblement du puits F04 permet de préciser que son remblaiement intervient au cours du règne de Néron. Les autres aménagements découverts lors de la fouille correspondent à un probable drain (F06) et deux fosses à plantation (F01 et F02) d'époque contemporaine.

Le puits F04 a fait l'objet d'une attention particulière d'un point de vue technique et scientifique. L'intervention de la CISAP (Cellule d'Intervention des Structures Archéologiques Profondes) de l'Inrap a permis de réaliser la fouille dans des conditions de sécurité optimale tout en garantissant une collecte des données archéologiques de qualité (enregistrement des données, relevés stratigraphiques et photographiques et prélèvements).

Des études paléo-environnementales (carpologie, anthracologie, xylologie et palynologie) et des analyses bioarchéologiques (archéoentomologie et paléoparasitologie) en cours vont venir enrichir la connaissance de l'environnement, des pratiques culturelles et sanitaires des populations de ce secteur de Villeneuve-sur-lot.

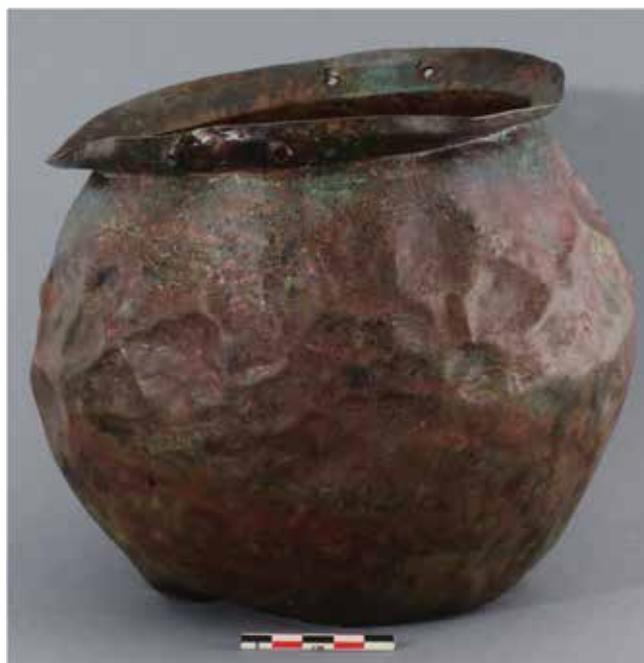


Fig. 2 : situle en tôle d'alliage cuivreux trouvée au fond du puits F04 (cl. : P. Galibert, Inrap)

Ces analyses permettent d'ores et déjà de replacer le puits et l'occupation de ce secteur dans un contexte périphérique à l'agglomération antique d'*Excisum*. Enfin, comme souvent à Villeneuve-sur-Lot, la présence militaire semble tangible au regard de l'assemblage de mobilier archéologique issu de la structure de puisage (verrerie et *instrumentum*, notamment une situle en alliage cuivreux martelé, de type Östland : cf. fig.2).

Henry Alexandra

Secon Âge du Fer,
Antiquité, Haut-Empire

VILLENEUVE-SUR-LOT

Ressigué Haut - KM 121-127p Lots A et B

Le projet de construction d'une maison sur une parcelle de 490 m² a été l'objet d'une prescription de fouille archéologique à la suite d'un diagnostic réalisé en 2017 par Vincent Duphil. Une deuxième parcelle, diagnostiquée en même temps et voisine de celle-ci a fait l'objet d'une prescription et a été fouillée conjointement.

Un arrêté interdisait de descendre au-delà de 0,70 m de profondeur à l'emplacement des deux futures maisons qui devaient y être construites, soient environ 600 m².

Deux occupations gauloise et antique ont été observées sur le site.

A l'ouest, les trous de poteaux de différents bâtiments arasés ont été partiellement fouillés car sous l'emprise des futures maisons. Ces bâtiments peuvent être associés à deux puits en bordure d'un chemin

orienté est/ouest qui semble prendre son départ au milieu du terrain.

Au nord-est, un ensemble de structures et un bâtiment sur vide sanitaire, dont les sols sont conservés, rappellent la richesse de la fouille de la rue du Cap de L'homme de 2011 (Alcantara 2014). Cette occupation semble contenue par un fossé palissadé.

Le nord-ouest de l'emprise ne présente pas de structure.

Le chemin gaulois enterré a perduré et traverse à présent le site d'est en ouest et occupe la moitié sud de l'emprise. Il devait être bordé d'ateliers de métallurgie dont les déchets ont été retrouvés dans les niveaux de la voie antique. Il est bordé de part et d'autre par un ensemble de fossés. Les sols associés à la métallurgie et à cette période ont disparu. Quelques trous de poteaux en bordure appartiennent peut-être à cette période, mais seule l'étude du mobilier en cours

permettra de faire la distinction entre les deux périodes. Un puits antique se trouvait au nord du site. Plusieurs fosses silos ont été fouillées au nord-est, postérieures au bâtiment sur vide sanitaire gaulois.

Un puits antique a été fouillé par la cellule d'intervention de structures archéologiques profondes (CISAP). Un cadre en bois a été mis au jour sous le parement en pierre, et les deux puits gaulois ont fait l'objet de carottage, au centre pour prélever le sédiment

en vue d'étude paléo environnementales et en bordure afin de pouvoir dater au ¹⁴C le cuvelage. L'étude sédimentaire des prélèvements extraits des carottes n'a pas donné de résultats concluants.

Les études du mobilier et des sédiments prélevés dans les structures sont en cours d'étude.

Silhouette Hélène

Bas Moyen Âge,
Moderne, contemporain

VILLENEUVE-SUR-LOT 44 place Lafayette

Dans le cadre d'un projet privé de réaménagement d'un immeuble, un arrêté de prescription a été pris par le service régional d'archéologie, afin d'assurer une surveillance archéologique des travaux.

Le bâtiment borde la place Lafayette, anciennement appelée « place des Cormières », c'est-à-dire des arcades. Il s'agit du cœur de la ville à l'emplacement du noyau initial de la bastide de Villeneuve-sur-Lot créée suite à la cession en faveur du comte de Toulouse par les moines d'Eysse du lieu de Gajac, rive droite du Lot, en 1253. La maison du 44 place Lafayette témoigne donc à la fois de la création de la bastide et d'un renouveau économique du cœur de la ville au XVIIIe siècle. L'objectif essentiel de cette opération était de reconnaître et documenter des états antérieurs des élévations, conservés au sein des maçonneries ou dans les différentes couches d'enduit. En effet, la structure générale du bâtiment et du parcellaire, laisse penser que la reconstruction du XVIIIe siècle s'est appuyée sur la structure bâtie préexistante qu'elle a dû contribuer à préserver.

Le bâtiment s'étend sur une emprise de 207 m² au sol et trois niveaux. L'étude archéologique du bâti s'est appuyée sur un relevé photogrammétrique de la façade donnant sur la place Lafayette. Celui-ci a été réalisé avant piquetage. La façade principale a été entièrement piquée dans le cadre de la rénovation, permettant de compléter de compléter la couverture photographique réalisée avant l'installation des échafaudages du chantier. Les enregistrements archéologiques ont concerné les parements extérieurs et intérieurs des façades nord et sud, ainsi que sur le parement intérieur du mur gouttereau nord au niveau du premier étage. Ces enregistrements ont

été conditionnés par l'accessibilité et la sécurité ainsi que par les possibilités de piquages afin d'enlever les enduits et faire apparaître les parements. De plus des observations très ponctuelles ont été faites à divers endroits du bâtiment en fonction des opportunités. Elles se sont surtout concentrées sur les caractéristiques de l'appareil en briques.

La façade donnant sur la place Lafayette au-dessus de l'arcade très homogène, et porte toutes les caractéristiques d'une élévation du XVIIIe siècle. La base ouest de l'arcade est moins régulière et semble avoir été remaniée.

La façade arrière présente de nombreux éléments attribués au XIXe siècle, avec peut-être quelques éléments en pierre remployés, et surtout un appareil de briques très hétéroclites dans leurs couleurs et leurs dimensions laissant supposer une réutilisation importante de matériaux. On peut faire la même observation pour le parement intérieur du mur gouttereau ouest. Le dégagement des enduits a permis d'y découvrir une porte de communication avec l'immeuble voisin à l'ouest. Son encadrement de calcaire taillé avec chanfrein la situe entre le XIVe et le XVIIe siècle.

Une étude documentaire succincte dans les fonds des archives municipales ainsi que le travail de fond mené par le service de l'Inventaire pendant de nombreuses années sur la commune ont apporté quelques éléments aidant à la compréhension du bâti ancien mais la configuration de cet immeuble et les travaux en cours pendant l'étude archéologique ont suscité d'importantes contraintes et limiter les possibilités d'observation.

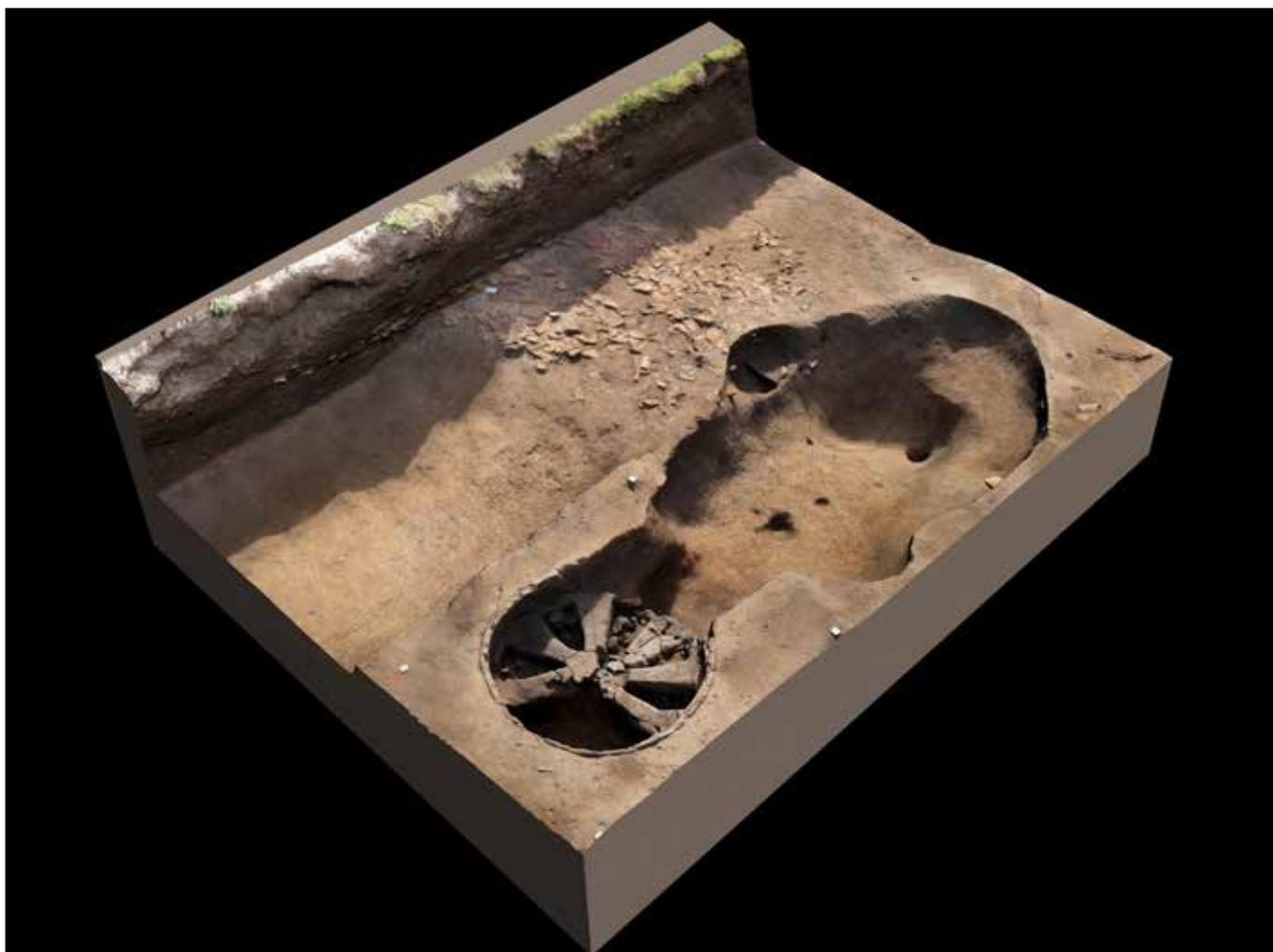
Legaz Amaia

Second Âge du Fer,
Gallo-romain

VILLENEUVE-SUR-LOT Chemin de Rouquette, LB 216 et 224

Cette opération archéologique est la dixième fouille préventive menée par l'Inrap depuis le milieu des années 2000 dans ce secteur situé en partie est du quartier d'Eysses, à Villeneuve-sur-Lot.

Conjugées aux multiples observations préalables réalisées par la Société d'Archéologie et d'Histoire de Villeneuve-sur-Lot, elles ont permis d'y mettre au jour une importante densité de vestiges du Second



Photogrammétrie du four 270, de la fosse de travail 280 et du niveau de tessons d'amphores attenant 120 (cl. : F. Vinolas, Inrap)

Âge du Fer. Les nombreuses structures excavées témoignent de l'étendue, de l'intensité et de la diversité de l'occupation humaine de ce secteur, à vocation domestique, commerciale et artisanale durant cette période. La prise en compte des multiples données issues de ces fouilles conduisent à caractériser cette occupation centrée autour de la Tène finale comme une véritable agglomération ouverte de plaine, antérieure à la conquête romaine. L'importante quantité de mobilier d'importation italique (amphore) ou régionale (céramique, fibule) et la diversité du monnayage découvert orientent désormais les recherches sur l'agglomération d'Eysses vers un rôle commercial prépondérant. La ville gauloise d'Eysses, bénéficiant de sa position à un carrefour de voies et le long d'un axe fluvial, pourrait davantage correspondre à un site de redistribution de produits provenant de l'espace méditerranéen, en lien également avec des sites de production régionaux (Alcantara 2019).

La fouille « Chemin de Rouquette, LB 216 et 224 » s'est déroulée préalablement à un projet de construction d'une maison individuelle. Le diagnostic d'une des parcelles a été réalisé en mars 2017 (Duphil 2017). L'emprise intègre un ensemble de

terrains au lieu-dit du même nom, supposé en partie centrale de l'agglomération gauloise qui s'étend sur une surface d'environ 20 hectares. Deux fouilles ont été précédemment réalisées de part et d'autre. Celle située à 150 m à l'ouest a mis en évidence deux phases d'occupation protohistoriques entre le milieu du II^e siècle et le troisième quart du I^{er} siècle av. J-C. Elles sont suivies d'une réoccupation bâtie au Haut-Empire, et de traces de fréquentation fugaces au cours du Bas-Empire (Besombes-Hanry 2010). La parcelle mitoyenne à l'Est a livré des vestiges datés entre la première moitié du II^e siècle av. J-C. et la période augustéenne précoce (27-10 av. J-C), répartis en quatre phases d'occupation (Silhouette 2020).

Logiquement, les vestiges de la fouille actuelle coïncident avec ces précédentes découvertes mais l'état d'avancement de la phase d'étude ne permet pas encore d'établir avec précision la chronologie du site. Des recoupements apparaissent parmi les 204 structures mises au jour, témoignant de plusieurs phases d'occupation. Le plan topographique montre une répartition dense des vestiges sur une superficie totale de 1 135 m². Il s'agit majoritairement de structures en creux composées de trous de poteau avec ou sans

avant-trous, de fosses de rejet ou de travail de grande taille et d'autres sous forme de cupules très arasées, de sections de fossés et de puits-citernes. Ces puits regroupent les caractéristiques des structures de captage, de stockage et de puisage des eaux provenant des nappes de surface et ont été mis au jour en grand nombre sur les différents sites de l'agglomération. La présence de petits fossés drainants associés et destinés à y acheminer une partie des eaux de pluies ou de ruissellement a pu être démontré sur trois des quatre exemplaires en présence. Un puits a fait l'objet d'une fouille approfondie par la cellule d'intervention sur les structures archéologiques profondes de l'Inrap, révélant la présence d'un cuvelage en planches de bois disposées de champ et présentant aux extrémités des découpes à mi-bois de façon à créer un assemblage. L'analyse des concentrations, alignements et caractéristiques intrinsèques des creusements et comblements des trous de poteau devrait apporter de nouvelles données à l'étude architecturale de l'habitat de la période du Second Âge du Fer. Un plan de bâtiment rectangulaire à module porteur central, formé de quatre poteaux plus deux paires de poteaux périphériques placés sur un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest, a d'ores et déjà été repéré. La découverte d'un four de potier en assez bon état de conservation vient compléter les données recueillies sur l'artisanat de la production céramique dans les secteurs plus à l'Est de Rassignié Bas Est (Ranché 2006) et la Dardenne Haut (Alcantara 2014). Il se compose d'une fosse d'accès, d'un alandier et d'un laboratoire divisé en une chambre de combustion pourvue d'un pilier central sur lequel repose une sole rayonnante matérialisant la base de la chambre de cuisson. Ces vestiges ont fait l'objet d'une modélisation 3D à partir de la technique de la photogrammétrie (cf. fig.). Toutefois, aucune zone de rejet associée à la production vaisselière du four n'a pu être identifiée. Signalons enfin pour la période protohistorique, la présence en partie ouest de l'emprise d'une très large cuvette linéaire d'axe nord-nord-est/sud-sud-ouest. Alignée sur l'orientation récurrente d'un grand nombre de vestiges du secteur, elle s'apparente à un grand fossé collecteur peu profond et semble revêtir un rôle important dans l'organisation générale de l'espace. Dans ce domaine, des lambeaux de voirie perturbée par des curages de fossés postérieurs ont aussi été mis au jour sur la frange nord du chantier. A l'endroit où elle est le mieux conservée, la voie est un chemin creusé avec mise en place d'une charge graveleuse et de recharges successives acquérant un pseudo-litage plan mais sans ornières clairement décelables à la base. Partiellement située sous le chemin de Rouquette actuel, cette voie témoigne de la pérennité d'axes de circulation anciens, un phénomène déjà évoquée dans le secteur.

Plusieurs structures construites ou associées à un registre bâti sont également présentes dans l'angle sud-ouest de la fouille. Elles forment une occupation antique, également divisée en plusieurs phases d'après la chronologie relative. Des murs et des piles de fondation quadrangulaires périphériques, partiellement récupérés, appartiennent à un bâtiment massif qui se développe au-delà des limites de la fouille et dont l'interprétation reste à définir (entrepôt, grange ?). Une construction plus petite, peut-être à usage domestique, s'installe ensuite. Elle est notamment pourvue d'un caniveau en *tegulae* et d'un espace de circulation extérieur. Ce dernier est constitué de niveaux en galets et fragments de terre cuite formant des recharges de sol et hypothétiquement couvert en raison de la présence de blocs de pierre apparentés à des bases de supports verticaux.

Les résultats de la fouille archéologique « Chemin de Rouquette LB 216 et 224 » s'intègrent donc parfaitement à la trame générale des vestiges issus des précédentes opérations de fouille dans ce secteur situé en partie Est du quartier d'Eysses. Leur apport est multiple et couvre de nombreux aspects intégrant une problématique plus large de recherche sur cette agglomération de plaine protohistorique. Les nombreuses données récoltées, en terme de densité de vestige et de quantité de mobilier, contribuent à améliorer nos connaissances de l'étendue, de l'organisation spatiale, de l'architecture domestique, de la gestion des ressources comme l'eau, des activités pratiquées et des marchandises échangées au sein de cette ville gauloise, tout au long de son évolution à la fin de l'âge du Fer. Les terrains concernés apportent également des informations sur les réoccupations ponctuelles du sol en périphérie de l'agglomération antique qui lui succède et se développe plus à l'ouest, autour de l'ensemble monumental.

Duphil Vincent

- Alcantara *et al.* 2014
- Alcantara A. (dir.), *Villeneuve-sur-Lot, La Dardenne Haut, Un quartier artisanal de l'agglomération du deuxième âge du Fer* : rapport de fouilles archéologiques. Pessac : Inrap Grand Sud-Ouest, 2014. 3 vol. (320, 312 et 730 p.)
- Alcantara 2019
- Alcantara A., Eysses : une agglomération de plaine près de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). In Fichtl S., Barral P., Pierrelvelcin G., Schönfelder M., (dir.) *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (IIIe – Ier s. av. J-C)*, Actes de la table-ronde internationale, Glux-en-Glenne, 28,29 et 30 octobre 2015. Strasbourg : Mémoires d'Archéologie du Grand-Est, 4, p. 67-87
- Besombes-Henry *et al.* 2010
- Besombes-Henry A. (dir.), *Villeneuve-sur-Lot, 10 chemin de Rouquette – Une occupation du 2e âge du Fer et des aménagements du Haut-Empire s'intégrant à la trame urbaine d'Excisum* : rapport de fouilles archéologiques. Pessac : Inrap Grand Sud-Ouest, 2010. 196 p.
- Duphil 2017
- Duphil V., *Villeneuve-sur-Lot (47), Chemin de Rouquette (Jurquet)* : Rapport de diagnostic. Bègles : Inrap GSO, octobre 2017. 59 p.
- Ranché 2006
- Ranche Ch., *Villeneuve-sur-Lot, Réassignié Bas Est : une occupation de la Tène finale* : rapport de fouilles archéologiques. Pessac : Inrap Grand Sud-Ouest, 2006. 96 p.

**NOUVELLE-AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opération communale et intercommunale

2 0 2 0

N°						N°	P.
027994	GAUJAC, MONPOUILLAN	La Barthe, Les Bartotes	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	3	307

Le diagnostic réalisé s'inscrit dans le projet d'extension d'une carrière de granulats en vallée de Garonne. Il vient à la suite de plusieurs opérations du même type menées depuis 2004.

Lors de l'opération, 365 tranchées ont permis de mettre en évidence des traces d'occupation entre l'Âge du Bronze ancien et Moyen et l'Antiquité tardive.

Les périodes de l'Âge du Bronze ancien/moyen sont caractérisées par la présence de nombreux fragments de céramique et de quelques rares éléments qui suggèrent des occupations construites. La difficulté de lecture dans les sédiments ne permet pas d'affirmer la présence de structures en creux, hormis dans de rares occasions.

Pour la période de l'âge du Fer et plus particulièrement le Premier Âge, trois tranchées ont permis de mettre en évidence la présence d'une zone à vocation funéraire. Celle-ci est caractérisée par des dépôts de vases (principal et accessoires) contenant pour les premiers cités des restes osseux humains. Prélevés en totalité lors de l'opération mais non fouillés, ils n'en restent pas moins très identifiables et leurs caractéristiques permettent de proposer une datation du début de la phase moyenne du Premier Âge du Fer (VIIe-VIe et plus précisément 625-550 av J.C).

Ces dépôts viennent compléter un corpus de nécropoles à incinérations déjà connues dans les environs tels que les sites de la Gravière à Fauillet (Beyneix *et al.* 1995) et celui de Lesparre à Barbaste (Dumas 2016). Citons encore ceux de Lary à Colayrac-Saint-Cirq (47), de Grand Jean à Aiguillon (47) ou de la Mariniessie à Saint-Sylvestre-sur-lot (47).

Lors du diagnostic, il n'a pas été possible de mettre en évidence les traces d'aménagements en relation avec les dépôts (fosses d'installation, tertres). Il est vraisemblable que les vestiges découverts fassent partie d'une nécropole plus largement étendue qui pourrait compter plusieurs tombes supplémentaires.

La période antique est représentée par deux phases d'occupation, l'une à l'extrême fin du Second Âge du Fer (Fin du IIe-milieu du Ier siècle av. J.C.) suivi d'un hiatus et d'une seconde occupation du Haut-Empire (fin Ier et première moitié du IIe siècle ap. J.C). Les traces d'une occupation antique sont caractérisées par un épandage de matériel, parfois diffus mais qui révèle aussi des concentrations. Le lot le plus important se situe dans la tranchée 99 et un petit fossé qui a livré un assemblage daté première moitié du second siècle après J.C. Rien ne permet de rattacher ces rejets à une occupation construite dans les environs immédiats.

Un petit bâtiment à la fonction inconnue mais dont le sol intérieur était constitué de mortier de tuileau (hydraulique) est le seul témoin construit d'un édifice antique. Isolé lui aussi dans un contexte qui n'offre pas d'autres structures de la même période, il témoigne peut-être d'aménagements à vocation agricole. Dans cette même zone 1, les seuls probables témoins de constructions sont ceux qui apparaissent sous la forme de quelques trous de poteaux dans la tranchée 111 avec un possible niveau de sol de chaux.

Dans la partie sud de l'emprise entre les zones 2 et 3, l'écho d'une occupation antique se fait plus prégnant et s'articule autour de témoins céramique tant de la première phase d'occupation que de la seconde et de quelques structures dont en particulier un grand fossé aménagé sur ses deux côtés d'un épandage de galets et de graviers et d'un puits ceint du même épandage de graviers. Pour ténue qu'elle soit, il est à signaler la présence dans trois tranchées de quelques éléments qui permettent d'envisager une occupation plus tardive au VI siècle. Celle-ci, peu identifiée en milieu rural constitue à elle seule un élément notable dans les résultats du diagnostic.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Ducournau Bertrand